



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance ordinaire du 3 avril 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le troisième jour du mois d'avril 2017.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Denise Roy
Lynda Poulin
Marjolaine Deblois

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Mario Boily
Patrice Giguère

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire André Labbé.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
 - 1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Administration générale et greffe**
 - 2.1. Adoption du procès-verbal 6 mars 2017
 - 2.2. Adoption des comptes
 - 2.3. États financiers 2016 OMH
 - 2.4. Avis de motion règlement matières résiduelles
 - 2.5. Adoption règlement 355-2017: Attribution et affichage des numéros civiques
 - 2.6. Dépôt état de situation au 31 mars 2017
 - 2.7. Commandites (Festival 2017, Cranbourne Gala Surprise, Fondation rêves d'enfants)
- 3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu**
 - 3.1. Rapport urbanisme
 - 3.2. Lumières extérieures Hôtel-de-Ville
 - 3.3. Offre de service WSP : Réfection de trottoirs PIQM MADA
 - 3.4. Fibre optique
- 4. Travaux publics**
 - 4.1. Appel d'offres 2017-03 Pulvérisation
 - 4.2. Absence chef d'équipe
- 5. Sécurité public et incendie**
 - 5.1. Rapport d'intervention mars 2017

6. Loisir, organismes et activités culturelles

- 6.1. Appel d'offre 2017-02 Système de réfrigération
- 6.2. Fonds de soutien aux projets structurants en Robert-Cliche 2017-2018
- 6.3. Acoustique et sonorisation salle municipale
- 6.4. JEFSYD - randonnée de motos 10 juin 2017
- 6.5. Tour de Beauce
- 6.6. Fête St-Jean-Baptiste
- 6.7. Souper reconnaissance

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

9. Divers

- 9.1. Lecture de la correspondance
- 9.2. Rapport des organismes

10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 52-04-2017

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2. Administration générale et greffe

2.1 Adoption du procès-verbal 6 mars 2017

Résolution 53-04-2017

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal du 6 mars 2017 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.2 Adoption des comptes

Résolution 54-04-2017

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère,

soit autorisée à payer la liste des comptes au 31 mars au montant de 408 495.55\$.

Adoptée

2.3 États financiers 2016 OMH

Résolution 55-04-2017

ATTENDU QUE les états financiers 2016 de l'OMH sont présentés par Mme Sylvie Vachon et M. Michel Mathieu;

ATTENDU QUE ces états mentionnent des revenus de 90 657\$ versus des dépenses de 112 872\$, donc un déficit de 22 215, dont 90% absorbé par la SHQ, soit 19 994\$, et 10% absorbé par la Municipalité, soit 2 221\$;

ATTENDU QUE les états financiers démontrent un remboursement par l'OMH de 999\$ à la SHQ et de 312\$ à la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'approuver les états financiers 2016 de l'OMH tels que présentés.

Adoptée

2.4 Avis de motion règlement matières résiduelles

Le conseiller Patrice Giguère donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement concernant la gestion des matières résiduelles dans la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne et abrogeant toutes dispositions incompatibles au règlement à être adopté.

2.5 Adoption règlement 355-2017: Attribution et affichage des numéros civiques

Résolution 56-04-2017

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne considère qu'une identification rapide et efficace des bâtiments situés sur son territoire est essentielle pour assurer un service adéquat en matière de sécurité publique et incendie;

ATTENDU QUE l'article 67 de la Loi sur les compétences municipales confère la compétence aux municipalités locales pour adopter des règlements visant à régir le numérotage des immeubles;

ATTENDU QUE l'article 62 de la Loi sur les compétences municipales accorde aux municipalités le pouvoir d'adopter des règlements en matière de sécurité;

ATTENDU QUE la Municipalité veut prévoir l'obligation ainsi que le mode d'affichage des numéros civiques devant identifier les immeubles situés en zones urbaine et rurale;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller Monsieur Alain St-Hilaire lors de la séance du conseil tenue le 6 mars 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du présent

règlement 355-2017 sur l'attribution et l'affichage des numéros civiques et renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le règlement #355-2017 : Attribution et affichage des numéros civiques soit adopté.

Adoptée

2.6 Dépôt état de situation au 31 mars 2017

L'état des résultats au 31 mars 2017 est déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière et indique des revenus de 1 668 054\$ et des dépenses de l'ordre de 685 112\$.

	Budget 2017	Réel au 31 mars 2017	Réel au 31 mars 2016	Réel au 31 mars 2015
REVENUS				
DE FONCTIONNEMENT				
Taxes	1 641 137	1 660 593	1 612 440	1 586 778
Paiements tenant lieu de taxes	10 057	0	-2 331	0
Services rendus et paiements tenant lieu de taxes	214 144	3 117	78 588	78 261
Impositions de droits	12 000	385	145	3 291
Amendes et pénalités	2 000	107	1 236	2 115
Intérêts	8 500	2 519	2 166	2 792
Autres revenus	25 000	1 333	1 157	-1 917
Transfert	196 817	0	41 765	11 427
Total de fonctionnement	2 109 655	1 668 054	1 735 166	1 682 747
IMMOBILISATIONS				
Transfert (subv immo)	939 161	0	0	177
TOTAL REVENUS	3 048 816	1 668 054	1 735 166	1 682 924
DÉPENSES				
DE FONCTIONNEMENT				
Administration générale	346 157	144 667	135 741	127 091
Sécurité publique	183 181	117 969	122 190	132 201
Transport routier	629 056	122 847	161 567	160 017
Hygiène du milieu	311 853	110 490	124 750	123 784
Santé et bien-être	3 000	0	0	0
Aménagement, urbanisme et développement	78 472	60 013	81 919	37 094
Loisirs et culture	247 589	100 302	89 072	80 263
Frais de financement	21 455	1 259	0	3 393
Remboursement de la dette à long terme	90 800	0	0	22 300
Réserve financière	20 000	0	0	0
Total de fonctionnement	1 931 563	657 548	715 239	686 143
IMMOBILISATIONS				
Administration générale	3 500	0	0	0
Sécurité publique	9500	0	0	0

Transport routier	693 117	0	0	0
Hygiène du milieu	32 000	0	3 714	5 964
Aménagement, urbanisme et développement	125 000	5 045	0	0
Loisirs et culture	796 759	22 520	0	6 082
Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0
Total immobilisation	1 659 876	27 564	3 714	12 046
TOTAL DÉPENSES	3 591 439	685 112	718 953	698 189
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES				
Surplus accumulé affecté	-371 623			
Financement	-151 000			
Réserve financière et fonds réservé	-20 000			
Produit de cession	0		8 500	0
Total autres activités financières	-542 623	0	8 500	0
Surplus (déficit)	0	982 942	1 007 713	984 735

2.7 Commandites (Festival 2017, Cranbourne Gala Surprise, Fondation rêves d'enfants)

Résolution 57-04-2017

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accorder une commandite à l'OTJ de St-Odilon de 2000\$ pour le festival 2017 et de 500\$ pour le Cranbourne Gala Surprise;

De contribuer financièrement à la 25e édition du Déjeuner des policiers de la Fondation rêves d'enfants pour une somme de 100\$ qui se tiendra le 29 avril prochain à Ste-Marie.

Adoptée

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

3.1 Rapport urbanisme

Le rapport des permis émis pour le mois de mars 2017 est déposé au conseil tel que préparé par la responsable de l'urbanisme, Mme Mélissa Chrétien.

3.2 Lumières extérieures Hôtel-de-Ville

Résolution 58-04-2017

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE mandater SOS électrique pour l'installation de deux lumières en col de cygne pour illuminer le pignon de l'Hôtel-de-Ville pour un montant avant installation de 700.30\$.

Adoptée

3.3 Offre de service WSP : Réfection de trottoirs PIQM MADA

Résolution 59-04-2017

ATTENDU QUE la Municipalité a fait une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés pour la réfection de trottoirs;

ATTENDU QUE notre projet a été retenu pour l'octroi d'une aide financière et que des renseignements supplémentaires sont requis pour finaliser l'évaluation;

ATTENDU QUE certains des renseignements demandés nécessitent une expertise d'ingénierie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'octroyer le contrat d'ingénierie à la firme WSP tel que décrit dans la proposition du 3 mars 2017 au montant de 3950\$ avant taxes.

Adoptée

3.4 Fibre optique

Résolution 60-04-2017

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution annule toute autre résolution concernant la fibre optique adoptée antérieurement par la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne comprennent les impacts de la fibre optique pour leur avenir et leur qualité de vie. ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens désirent adhérer à une étude de coût pour un projet régional de déploiement de la fibre optique pour les municipalités de la MRC Robert-Cliche suivantes : Saint-Séverin, Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Odilon-de-Cranbourne et Saint-Victor;

CONSIDÉRANT QUE cette étude de coût devra prévoir un déploiement de réseau de fibre optique à convenir avec la municipalité concernée;

CONSIDÉRANT QUE cette étude de coût devra prévoir les coûts selon des taux de pénétration de 0- 25%, 26%-50%, 51%-75% et ce individuellement pour chacune des municipalités dans le contexte d'un projet régional. Advenant que ces taux de pénétration ne conviennent pas, le promoteur pourra établir, après entente avec les municipalités ses propres limites de taux de pénétration;

CONSIDÉRANT l'ampleur, et les impacts d'un tel projet. Afin de ne pas nuire à sa bonne marche. Une municipalité pourra en tout temps se retirer du projet régional si le promoteur n'a pas débuté les scénarios d'estimés des coûts. Et ce en déposant, au coordonnateur du projet régional Renal Roy, un retrait au projet régional, par le dépôt d'une lettre de la directrice générale et par le dépôt d'un modèle de la résolution qui sera adoptée par son Conseil municipal à sa prochaine séance;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de déploiement selon le taux de pénétration devront être répartis entre les coûts du promoteur et les coûts de chacune des municipalités, sur la base d'ententes individuelles négociés par chaque municipalité, avec une cédule de paiement par municipalité entre 5 à 7 ans;

CONSIDÉRANT QUE les coûts fournis seront établis comme estimés budgétaires et qu'en aucun cas ils ne lieront ni la municipalité, ni le promoteur. Ils seront établis sur une base d'ingénierie préliminaire et serviront entre autres à la prise de décisions pour une éventuelle réalisation d'implantation;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont en mode de réflexions et de recherche de solutions. L'étude de coût prévue aux présentes sera sans frais;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur entamera toutes les démarches de demande d'aide pour les programmes de subvention provincial, fédéral ou autres et ce à ses frais;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet régional, regroupant plusieurs municipalités, le coordonnateur régional sera Renal Roy de la MRC Robert-Cliche. Pour des raisons d'efficacité, tous les échanges, et suivis administratifs se feront par le coordonnateur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE prendre des informations auprès des promoteurs intéressés à savoir quels sont les coûts et échéanciers dans un contexte de déploiement régional du service de fibre optique pour la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Adoptée

4. Travaux publics

4.1 Appel d'offres 2017-03 Pulvérisation

Résolution 61-04-2017

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander des soumissions par appel d'offres sur invitation tel que requis par la loi pour la pulvérisation de 1.2 km dans le Rang Huit Est et de 1.3 km dans la Route 275.

Adoptée

4.2 Absence chef d'équipe

Résolution 62-04-2017

ATTENDU QUE le chef d'équipe aux travaux publics sera absent une partie de l'été;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'offrir le remplacement en premier lieu aux employés temporaires, tel que prévu à la convention collective, sinon d'afficher un poste temporaire comme journalier aux travaux publics.

Adoptée

5. Sécurité public et incendie

5.1 Rapport d'intervention mars 2017

Résolution 63-04-2017

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le rapport mensuel de mars 2017 du service incendie tel que préparé par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1 Appel d'offre 2017-02 Système de réfrigération

Résolution 64-04-2017

ATTENDU QU'un appel d'offre a été publié sur SEAO pour l'ajout d'un système de réfrigération au stade;

ATTENDU QUE les prix soumis incluant les taxes sont les suivants:

Mauvalin	658 806.75\$
Équipe S.G. Plomberie-Chauffage	678 122.55\$
Cimco Réfrigération	695 598.75\$
Développement Atrium Inc	796 339.85\$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le contrat soit accordé à Mauvalin au montant de 658 806.75\$ avec taxes conditionnellement à l'obtention du règlement d'emprunt #350-2017.

Adoptée

6.2 Fonds de soutien aux projets structurants en Robert-Cliche 2017-2018

Résolution 65-04-2017

ATTENDU QUE le Fonds de soutien aux projets structurants vise à soutenir financièrement les projets structurants qui répondent à la vision de développement 2014-2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a un montant disponible de 23 925\$;

ATTENDU QUE la sonorisation dans la salle municipale est problématique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE présenter une demande aux Fonds de soutien aux projets structurants en Robert-Cliche 2017-2018 pour l'accoustique et la sonorisation de la salle municipale.

Adoptée

6.3 Acoustique et sonorisation salle municipale

Résolution 66-04-2017

ATTENDU QUE la Municipalité désire améliorer le son dans la salle municipale;

ATTENDU QU'un projet sera présenté au Fond de soutien aux projets structurants en Robert-Cliche 2017-2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander des soumissions par appel d'offres sur invitation tel que requis par la loi pour l'accoustique et la sonorisation de la salle municipale.

Adoptée

6.4 JEFSYD - randonnée de motos 10 juin 2017

Résolution 67-04-2017

ATTENDU QUE JEFSYD est un groupe de bénévoles qui organise d'une randonnée de motos afin d'amasser de l'argent pour la Maison des Jeunes de l'Olivier des Etchemins;

ATTENDU QUE cette randonnée a lieu le 10 juin prochain et que les motocyclistes passeront à St-Odilon;

ATTENDU QUE lors de leur passage, l'intersection de la route 276 Ouest et de la rue Langevin devra être fermée afin de laisser passer les motocyclistes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accorder l'autorisation de passage pour la randonnée de motos organisée par JEFSYD dans notre municipalité, soit le 10 juin prochain.

Adoptée

6.5 Tour de Beauce

Résolution 68-04-2017

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accorder l'autorisation de passage du Tour de Beauce dans notre

municipalité, soit le 14 juin prochain.

Adoptée

6.6 Fête St-Jean-Baptiste

Résolution 69-04-2017

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'octroyer une commandite de 1000\$ pour les feux d'artifices de la St-Jean-Baptiste comme les autres années.

Adoptée

6.7 Souper reconnaissance

Résolution 70-04-2017

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'organiser un souper reconnaissance pour les bénévoles et employés des organismes municipaux comme les autres années. Ce souper sera le 25 novembre 2017.

Adoptée

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

Des questions sont posées concernant la modification de certains règlements d'urbanisme.

9. Divers

9.1 Lecture de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.

9.2 Rapport des organismes

Les conseillers concernés font un rapport des organismes: l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Laroche.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 71-04-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 21h35.

Adoptée

Je, André Labbé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Labbé,
Maire.

Dominique Giguère,
Directrice générale.